



1695-1713 • Carte de la rade de Gourjan, dessin non identifié

BNF - Département Estampes et Photographies • EST VA-6(3) (source Gallica)

La légende de cette carte évalue la surface de l'île, celle du "terroir cultivé" et celle "de ce qui est inculte et ne peut être cultivé". D'où son graphisme particulier. Le chemin d'accès à la crique est le seul indiqué.



≈ 1727 • Plan de la rade du Gourian et des Isles Ste Marguerite - Carte de sondes

AD 06 - 1Fi0013

La cartographie maritime s'est attachée à évaluer les profondeurs des fonds aux abords des côtes. Le chenal entre les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat n'est profond que de 3 à 4 brasses (1 brasses ≈ 1,60m).



1766 • Carte de Cassini
Source IGN

Le monastère, alors en ruine, n'est pas indiqué sur le plan. Les chemins importants distribuent l'île d'est en ouest. Le "Port de la Vigne", ancien nom donné au port de l'île, est mentionné au nord.



1814 • Détail du plan



1814 • Cadastre, Planche des deux îles

AD 06 - 1Fi17

Le cadastre de 1814 reflète avec précision un état de île de St-Honorat et de ses dispositions. Le tracé nord-sud d'un chemin est affirmé, alors que d'autres voies, indiquées en pointillés, montrent qu'elles ont perdu de leur importance ou qu'elles sont secondaires. Aucun équipement portuaire, ni appontement, n'est indiqué au nord, près de la chapelle St-Michel

caractère de l'architecture du XVI^e siècle. C'est l'ornementation qui fournit les caractères les plus probables : ici elle manque absolument.

En abordant l'île Saint-Honorat, on observe, dès qu'on a mis pied à terre, des amas de décombres et des fragmens de briques et de pierres taillées épars sur le sol; un grand nombre de ces briques sont de fabrication romaine.

Une allée d'arbres conduit de la crique où l'on débarque à un château considérable, sur la rive opposée de l'île, dont la masse se distingue de loin. Ce n'est, à proprement parler, qu'un donjon de forme irrégulière, couronné de machicoulis, et entouré, du côté de la terre, d'un fossé et d'une muraille crénelée, séparée du fossé par un chemin de ronde. Quelques bâtimens, entre autres une église gothique en ruines, se groupent dans cette enceinte et s'appuient au donjon. Les murs sont construits de belles pierres de taille, bien appareillées et d'une teinte jaunâtre qui se détache admirablement sur le bleu foncé de la Méditerranée et du ciel de la Provence. Il paraît que ce château a été occupé militairement à une époque récente; car on voit, dans le côté qui fait face à la mer, deux boulets encore ensabotés, incrustés dans la pierre. Probablement ils auront été lancés par quelque bâtiment anglais, pendant les guerres de l'empire.

Après avoir passé le fossé, on entre dans un vestibule, ou dans un cloître placé au centre du donjon. Quatre galeries avec des arcades ogivales entourent une petite cour carrée à ciel ouvert, au milieu de laquelle est un grand puits de construction très ancienne, dont l'eau est de bonne qualité. Les colonnes qui soutiennent les arcades sont, les unes en marbre

1835 • Mérimée P. *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*

"Une allée conduit de la crique où l'on débarque à un château considérable..."



Extrait du plan de 1860

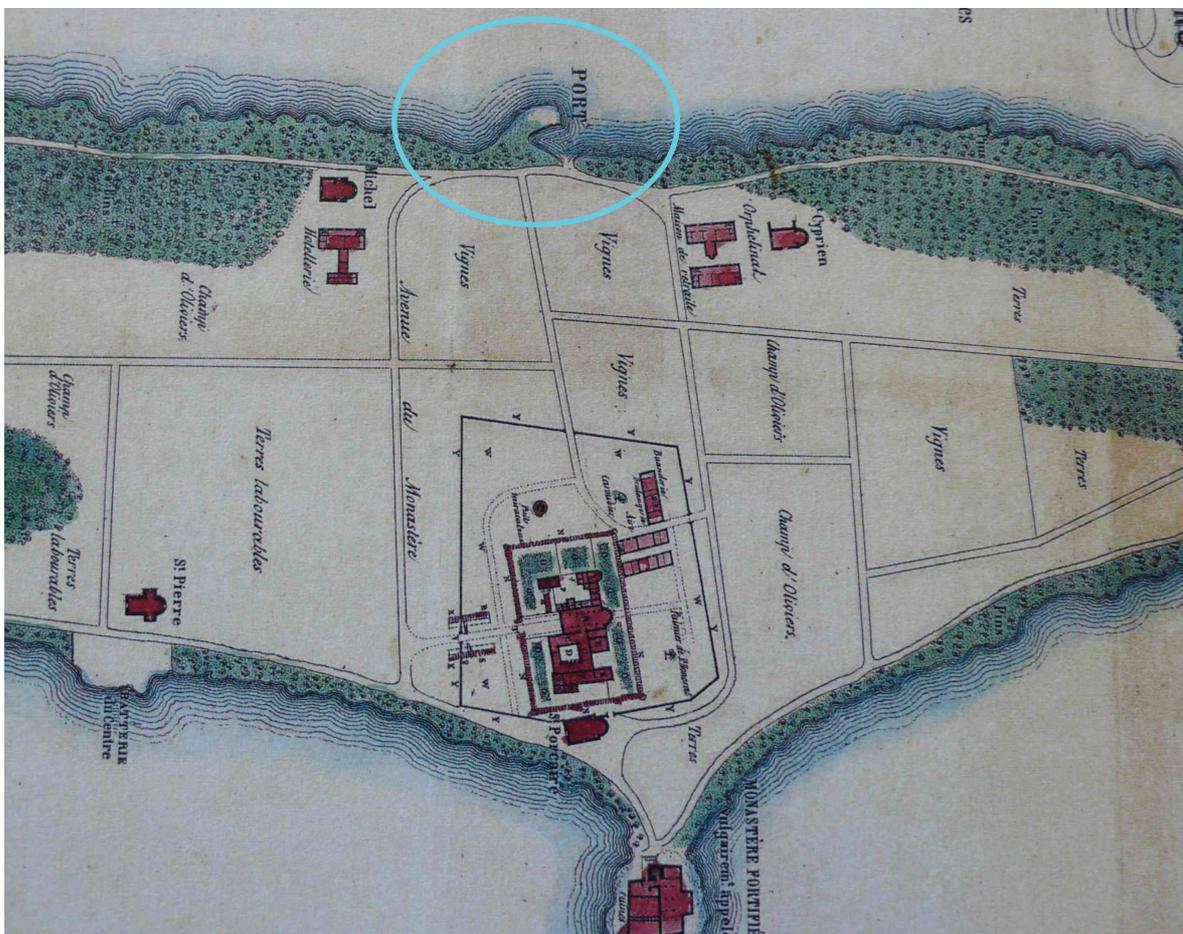


1860 • Plan dressé par l'architecte de la ville de Fréjus, André Scala
Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine • 80/30/2

Le plan n'indique aucun changement par rapport au levé du cadastre de 1814. Aucun ponton ni port n'y est indiqué.



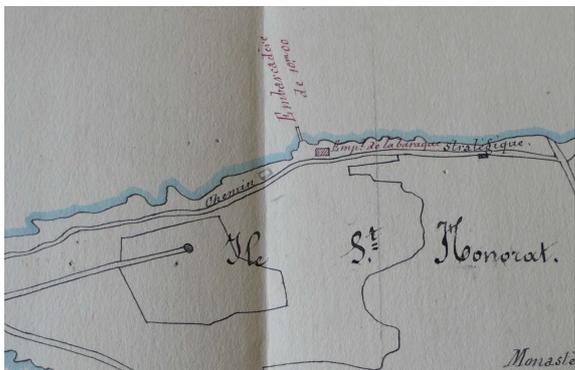
Relevé topographique de l'île



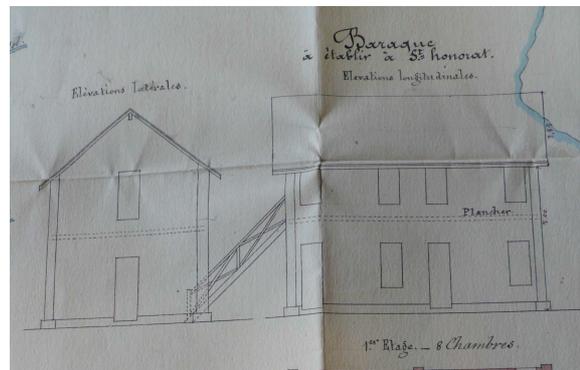
1871

AD06-2 Q 1204

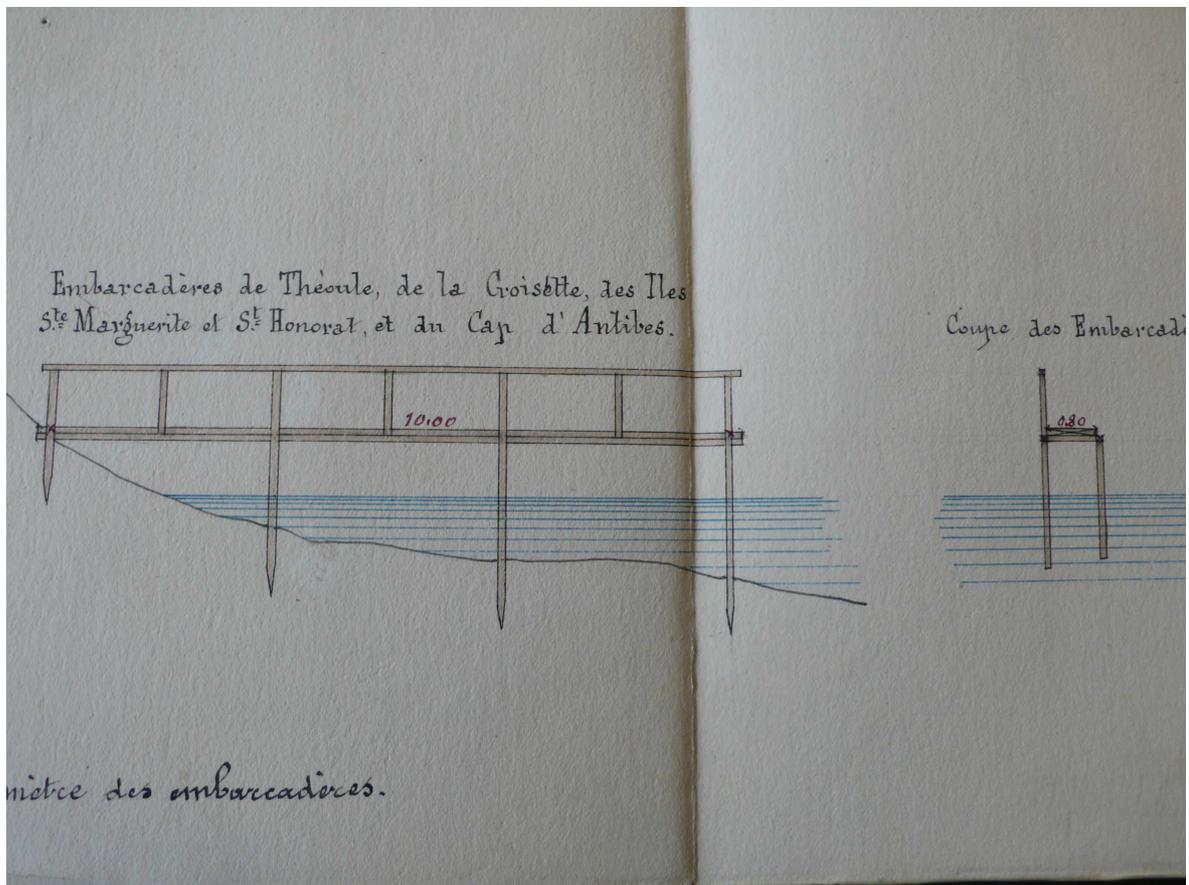
Le plan topographique est daté par Frère Vincent (Abbaye de Lérins) de 1871. Un port y est indiqué au nord selon une configuration qui rappelle la crique mais n'évoque en rien les dispositions actuelles.



Situation du projet de débarcadère



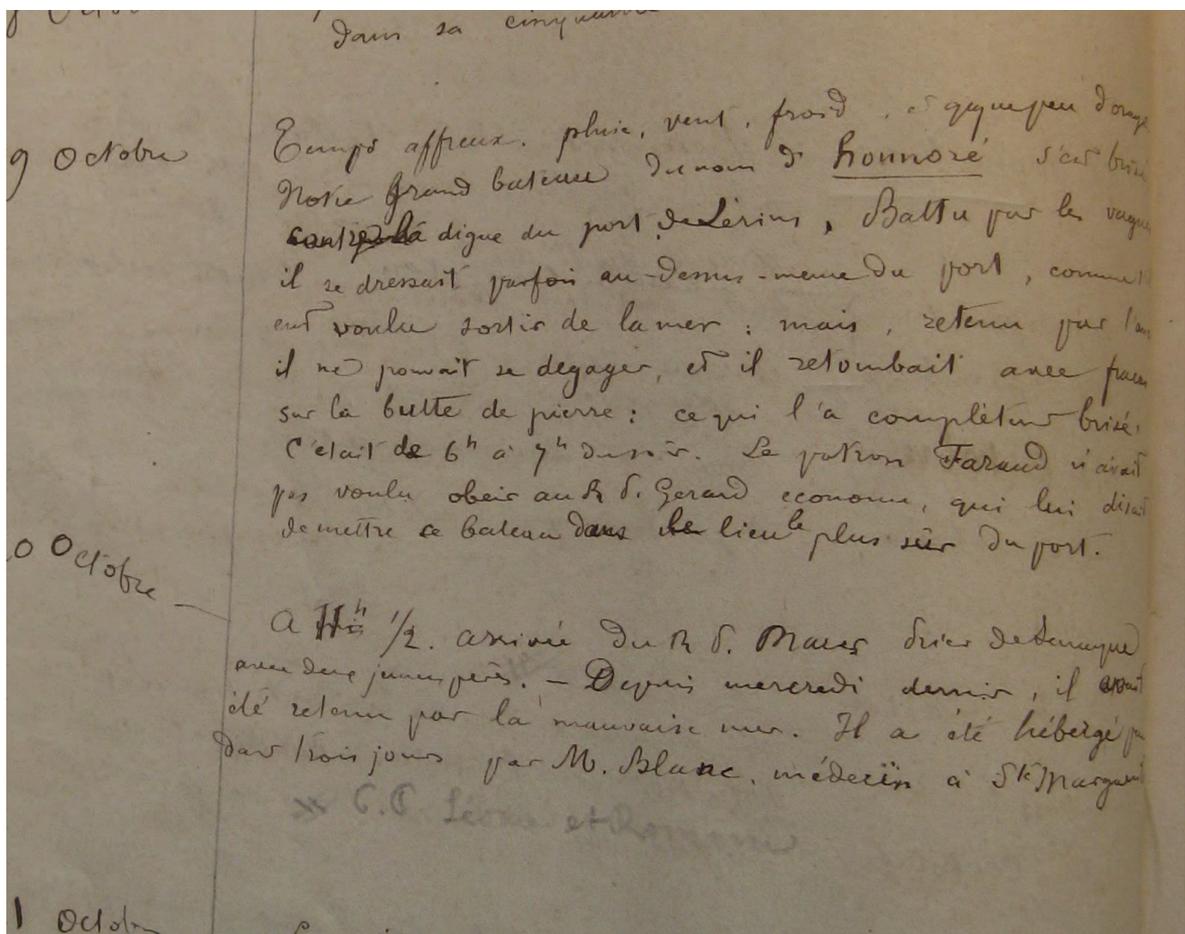
Projet de pavillon en briques



18 août 1871

AD06• 2 Q 147

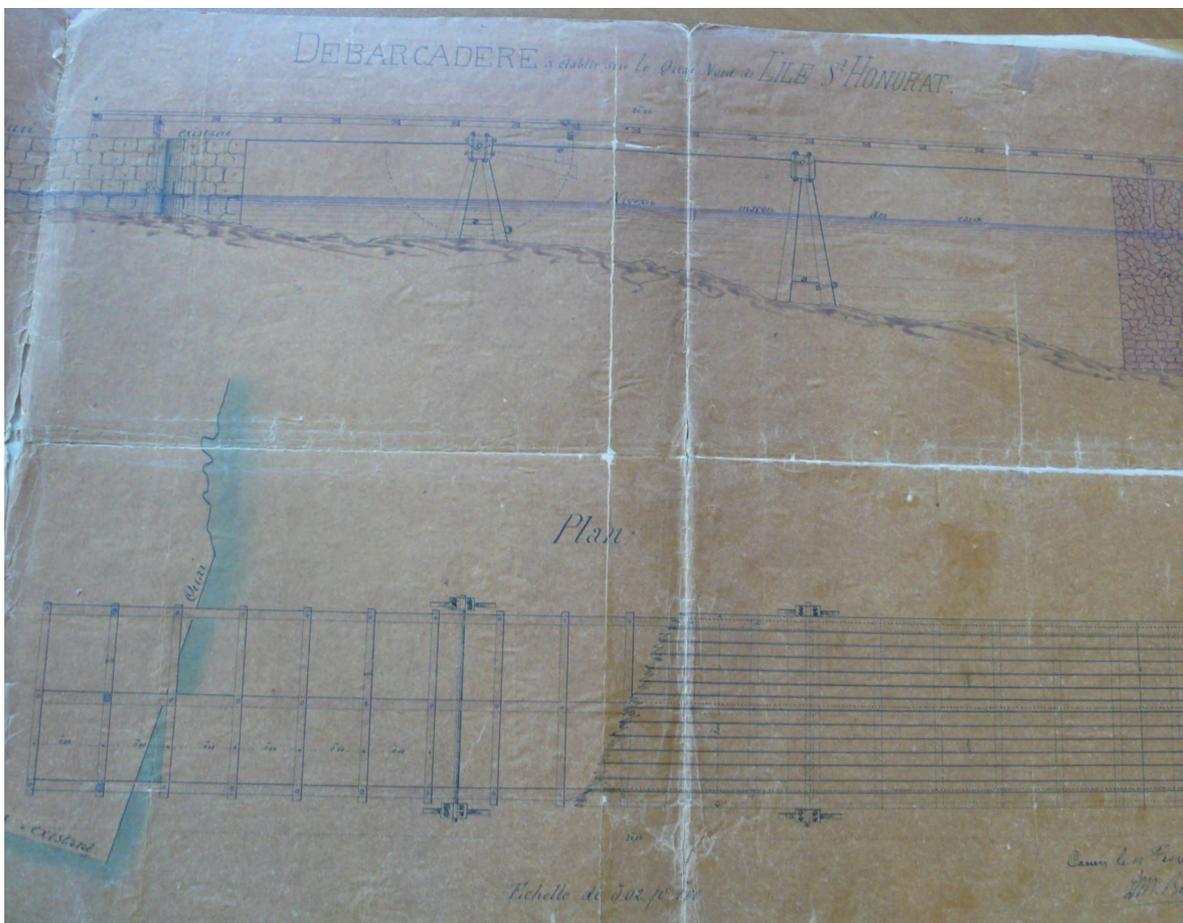
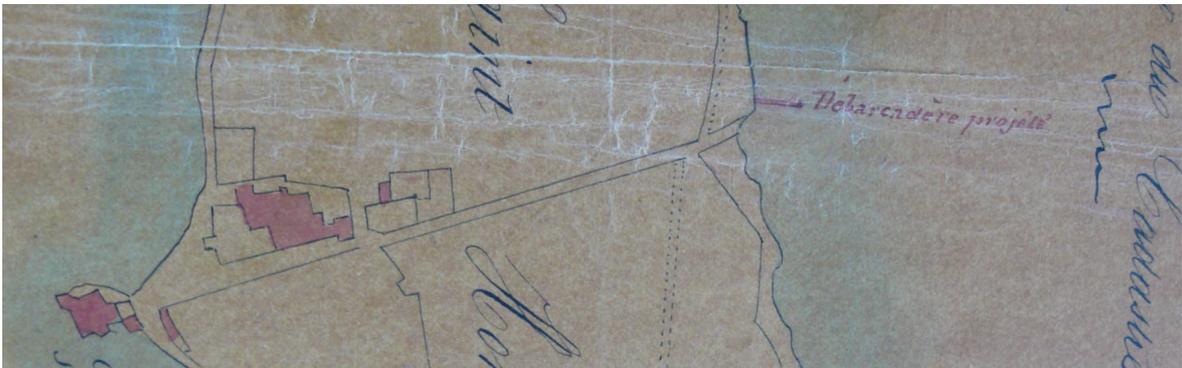
Demande du sr Nicolas Andraud d'établir un débarcadère sur l'île de Saint-Honorat et de construire une baraque en briques "de huit mètres de long sur quatre vingt centimètres de large... Vu le nombre de passagers qui visitent l'île St Honorat et n'y trouvant pas d'aliment [il] demande l'autorisation d'établir sur la zone maritime un petit pavillon en briques de huit mètres de long sur cinq mètres de large en face du débarcadère".



1872

Archives de l'Abbaye de Lérins • 6 G 01-01(25)

"19 octobre - Temps affreux, pluie, vent, froid [...]. Notre grand bateau du nom d'honoré s'est brisé contre la digue du port de Lérins. Battu par les vagues, il se dressait parfois au-dessus même du port, comme s'il voulu sortir de la mer: mais retenu par l'ancre, il ne pouvait se dégager, et il retombait avec fracas sur la butte de pierre: ce qui l'a complètement brisé. C'était de 6h à 7h du soir. Le patron Faraud n'avait pas voulu obéir au Révérent Père Gérard économe, qui lui disait de mettre le bateau dans le lieu plus sûr du port".



1875

AD06*2 Q 160-806

Rapport du Service Maritime -mars 1875

"Le sr Bompard a été chargé par les religieux de St-Honorat de reconstruire l'ancienne église du Monastère ; c'est pour amener à pied d'œuvre les matériaux nécessaires à cette reconstruction qu'il se propose d'établir le débarcadere..."

Autorisation accordée le 15 mars 1875 "... à condition qu'il ne sera construit dans l'eau aucun massif de maçonnerie. Le massif en effet qu'il voudrait couler dans la mer à 20 mètres de distance du rivage, formerait, lorsque le débarcadere disparaîtra, un écueil dangereux pour les bateaux qui s'approchent de ce point où existe déjà un quai en maçonnerie..."